n.° 9.

Affaire de [illegible] pour [illegible]. commutation et [illegible]

Paris le 3 janvier 1792

Lorsque je vous ai remis Monsieur, les pieces qui m'ont été adressées de Melun sur la mort d'un homme qui avait eu la jambe cassée par un éboulement de terre, j'ai oublié de prendre la notte de la lettre qui m'avoit été écrite. je ne me souviens point si c'est le directoire du departement ou la municipalité, et comme je dois necessairement faire une reponse, vous m'obligerés beaucoup Monsieur si vous pouvés au plutost me remettre la lettre qui m'a été envoyée. elle n'a pas été necessaire a MM les commissaires, mais si elle est entre leurs mains, je vous prie de vous donner des soins pour me la procurer j'ai l'honneur d'être tres sincerement

Monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur

Andouillé

ARC 13 d 47 n°5

a Monsieur

Monsieur Louis professeur
et secretaire perpetuel de
Lacademie roiale de chirurgie
rue des cordeliers aux ecoles
de chirurgie a Paris

CHIRURGIE
N